Communiqué de presse

Guingamp, 17 septembre 2026

Transition énergétique : Entremont (coopérative Sodiaal) et ENGIE inaugurent une chaufferie biomasse au service de la décarbonation industrielle du territoire

Entremont, filiale de la coopérative Sodiaal, et ENGIE inaugurent une nouvelle chaufferie biomasse de 6,6 MW destinée à alimenter le site Entremont situé à Guingamp ainsi qu'un réseau de chaleur desservant d'autres acteurs de la zone industrielle. En couvrant 77 % des besoins de vapeur du site grâce à une énergie renouvelable locale, ce projet structurant permettra d'éviter l'émission de 7 500 tonnes de CO_2 chaque année.

Cette réalisation s'inscrit dans la stratégie de décarbonation engagée par Entremont dès 2020 à travers les études menées dans le cadre de l'appel à projets BCIAT (Biomasse, Chaleur, Industrie, Agriculture et Tertiaire) de l'ADEME. Dès l'origine, l'ambition dépassait la seule décarbonation du site industriel : il s'agissait de développer une solution capable de bénéficier plus largement au tissu industriel local.

Un projet collectif pour maximiser le recours aux énergies renouvelables

Principal consommateur de vapeur de la zone, Entremont a constitué le socle du projet et en garantit sa viabilité technique et économique. Les études réalisées en 2020 ont permis d'identifier les besoins énergétiques du site, de dimensionner une solution biomasse adaptée et de définir un premier modèle économique.

Au fil de son développement, le projet a pris une nouvelle dimension avec l'identification de besoins complémentaires à proximité, notamment ceux du site Farmor. Cette évolution a conduit à la création d'un réseau de chaleur industriel permettant de mutualiser la production d'énergie renouvelable et d'optimiser la performance globale de l'installation. La capacité du projet a ainsi été portée de 8 à 10 tonnes de vapeur par heure pour répondre à ces nouveaux usages.

La chaufferie biomasse fournira ainsi chaque année plus de 34 000 MWh d'énergie thermique, sous forme de vapeur et d'eau chaude, en fonction des besoins industriels.

Une énergie renouvelable locale au service de l'industrie bretonne

L'installation repose sur une chaudière biomasse de 6,6 MW alimentée par des ressources locales et renouvelables. Chaque année, près de 15 800 tonnes de plaquettes forestières sont mobilisées, issues d'un rayon maximal de 100 kilomètres autour du site.

Le combustible provient exclusivement de Bretagne : 60 % des volumes issus des Côtes-d'Armor, 20 % du Finistère et 20 % du Morbihan.

La biomasse couvrira 77 % des besoins énergétiques tandis que le gaz naturel sera utilisé en complément et en secours afin de garantir la continuité d'alimentation du site industriel.

« Cette installation illustre notre volonté de poursuivre la décarbonation de nos activités industrielles tout en contribuant au développement de solutions énergétiques durables à l'échelle du territoire. Grâce à ce projet collectif, nous réduisons significativement notre empreinte carbone tout en renforçant notre ancrage local. » Jean-Michel Javelle, Président de la Coopérative Sodiaal.

« Ce projet démontre la capacité des industriels à mutualiser leurs besoins énergétiques pour accélérer leur transition vers des énergies renouvelables. Il constitue un exemple concret de décarbonation industrielle fondée sur des ressources locales et une coopération territoriale forte. » affirme Benoît MARTIN, Directeur Centre-Ouest ENGIE pour les Infrastructures Energétiques Locales.

Chiffres clés :

- Chaufferie biomasse : **6,6 MW**
- Énergie livrée : **34 000 MWh par an**
- **77 %** des besoins vapeur couverts par la biomasse
- Approvisionnement bois : **15 800 tonnes par an**
- **7 500 tonnes de CO_2 évitées par an**
- Bois énergie issu à **100 % de Bretagne**
- **10,5 M€ de travaux**
- **2 223 220 € de subvention ADEME**

Contacts presse :

Sodiaal : presse-sodiaal@publicisconsultants.com
Loubna Benkdir - loubna.benkdir@publicisconsultants.com – 06 84 52 81 05
Léo Lacaud – leo.lacaud1@publicisconsultants.com – 06 12 46 56 79
ENGIE - Infrastructures Énergétiques Locales **:** Florence Le Méhauté - florence.lemehaute@engie.com - 06 88 79 71 10

À propos de la Coopérative Sodiaal

Nous sommes la première coopérative laitière française, avec plus de 13 900 éleveurs laitiers répartis dans 68 départements sur tout le territoire et 53 sites de transformation en France.

Depuis 1964, notre engagement coopératif permet la mise en commun et la valorisation de notre production laitière française. Cet engagement se traduit par une gouvernance par et pour les éleveurs, qui assure que 100% des bénéfices reversés reviennent à nos éleveurs et notre coopérative. Nous œuvrons chaque jour pour garantir une juste rémunération, soutenir le renouvellement des générations et favoriser la transition écologique. Opter pour nos marques Candia, Yoplait et Entremont, c'est faire le choix de soutenir les laitiers et l'agriculture française, et renforcer notre mission de créer un avenir durable et responsable pour l'ensemble de la filière laitière. Notre coopérative est présidée par Jean-Michel Javelle, éleveur laitier dans la Loire, et la direction générale est confiée à Antoine Collette.

A Propos de Farmor

Farmor est un site de production de produit élaborés à base de volaille, fromage et légume appartenant à la SBV (Société Bretonne de Volaille).
La Société Bretonne de Volaille est le leader de la filière avicole en Bretagne. Elle est spécialisée dans l'abattage et la transformation de volailles (poulets, dindes, canards). Elle regroupe **12 sites de production** (comme Celvia, Farmor ou Procanar) et collabore avec plus de 1100 éleveurs locaux. Son objectif principal est de promouvoir la volaille 100 % française (née, élevée et préparée en France) afin de reconquérir les parts de marché face aux importations étrangères.
Créée en 2015, par la fusion des 6 sites bretons LDC et de l'acquisition de 5 autres sites sur le territoire, la Société Bretonne de Volaille appartient au groupe LDC (connu pour les marques Loué, Le Gaulois, Maître Coq).

A propos de l'Ademe

À l'ADEME, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. **Sur le terrain**, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires afin de leur donner les moyens de progresser. **L'aide apportée à ce projet au titre du Fonds chaleur géré par l'ADEME est de 2 223 220 €.** Cette aide a été accordée dans le cadre de France 2030. Depuis sa création en 2009, le Fonds Chaleur géré par l'ADEME a permis le déploiement massif des installations de production de chaleur et froid renouvelables sur tout le territoire français (plus de 7 000 projets accompagnés en 15 ans).

A propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaine de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045.
Chiffre d'affaires en 2025 : 71.9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).